MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE


Jacques MAROSELLI

Mesdames, Messieurs,
Electrices, Electeurs,

Nous avons été désignés à l'unanimité par le Congrès départemental du M.R.G. pour être candidats, les 12 et 19 Mars prochains.
Les deux autres formations de l'Union de la gauche étant présentes au premier tour, tous ceux qui estiment le changement nécessaire auront donc le choix entre trois candidats. Certes, Jacques MAROSELLI, Vice-Président national du Mouvement des Radicaux de Gauche, aurait pu obtenir, dans notre circonscription, que la direction du Parti Socialiste ne présente pas de candidat. Il ne l'a pas demandé, estimant que ce serait contraire aux règles élémentaires de la démocratie.
Quoi qu'il en soit, si les électrices et les électeurs ne nous plaçaient pas en tête de la gauche au premier tour, nous nous désisterions pour le candidat du parti qui nous devancerait.


Jean HERTZ

A L'EVIDENCE, LE CHANGEMENT S'IMPOSE, FACE A UNE SITUATION QUI PREOCCUPE LEGITIMEMENT UNE LARGE MAJORITE DE FRANCAIS ET DE FRANCAISES :

— le nombre de *chômeurs* s'accroît, et dans le même temps, le *coût réel de la vie* continue à augmenter, aggravant ainsi les inégalités et les injustices, *les faillites* frappent non seulement les petites et moyennes entreprises et les artisans, mais atteignent des entreprises plus importantes, alourdissant encore le nombre des chômeurs.

— *les agriculteurs* ne sont guère mieux lotis. Leurs revenus n'ont pas augmenté, malgré leur détermination à produire plus. Le nombre des exploitations familiales agricoles diminue, alors que la France est le deuxième pays exportateur de denrées alimentaires.

Tout cela, selon nous est la conséquence de l'abandon, dans la vie de tous les jours, de la devise républicaine apportée par le socialisme radical à la France :

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Il faut donc lui redonner tout son sens, arriver à des règles simples, parler un langage de vérité, moraliser la vie politique, rendre ses vertus au civisme.

La LIBERTE, ce n'est pas laisser aux plus forts le droit d'imposer leur loi aux plus faibles. La liberté n'est pas le droit aux entreprises et aux sociétés les plus puissantes de faire disparaître les entreprises petites et moyennes, les artisans, l'exploitation familiale agricole.

«La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres.» Aussi, pour protéger et sauvegarder les libertés réelles, il convient de *donner à la nation le contrôle* d'un certain nombre d'entreprises : celles qui *menacent l'indépendance de la France,* telles que les multinationales, de *nationaliser les sociétés qui détiennent des monopoles,* de *nationaliser des industries dont les agriculteurs ont besoin,* pour travailler et pour transformer leurs produits. Les unes et les autres «coincent» en effet l'agriculteur, réduisant d'autant ses revenus alors que, de leur côté, les consommateurs paient de plus en plus cher.

A côté de cela, nous M.R.G., nous pensons qu'il est fondamental de maintenir et d'encourager dans notre société, *la liberté d'entreprendre :* elle est, pour l'homme, le moyen de faire valoir son intelligence, son habileté et de satisfaire son légitime désir de s'élever.

Le M.R.G. l'a affirmé dans l'annexe du Programme commun de gouvernement signée en 1972 et il le répète : *il faut largement maintenir la libre entreprise.*

Dans ces conditions, les nationalisations sont, pour les Radicaux de gauche, une protection des petites et moyennes industries, des petits et moyens commerçants, des exploitations agricoles familiales, des travailleurs des usines, et créent une concurrence réelle, profitable au consommateur.

DONNER A NOTRE PAYS SA SANTE ECONOMIQUE ET MORALE

Pour que la société soit plus fraternelle, faite de tolérance, de respect, de générosité, il faut que ces mots se traduisent dans les faits. Or, aujourd'hui, *les citoyens ne sont pas égaux devant la loi* dont la rigueur ne s'applique bien souvent qu'aux plus faibles, *la justice fiscale n'a plus de sens* car des lois permettent à ceux qui sont détenteurs de gros revenus de ne pas contribuer, comme ils le devraient, aux dépenses de la nation et que d'autres dispositions permettent à des sociétés, de ne pas réaliser de bénéfices et donc, de ne pas payer la part de l'impôt qui devrait être la leur.

En compensation, pour équilibrer les dépenses, les gouvernements de droite qui se sont succédés ont développé les impots indirects payés par les consommateurs, riches ou pauvres, sur les articles dont ils ont besoin pour vivre. Ainsi, inégalité et injustice vont-elles en s'aggravant.

La réduction des libertés réelles ajoutée aux inégalités sont la cause principale de la dégradation actuelle de la société française et du délabrement de son économie. M.BEUCLER, membre du gouvernement, en est un des responsables principaux.

L'Union de la gauche, avec son Programme commun actualisé et les propositions du M.R.G., offre des solutions qui seules peuvent redonner à la France sa santé économique et morale en introduisant, dans la société, plus de liberté et d'égalité.

Il n'est pas question de dépouiller qui que ce soit. Nous instaurerons *un impôt sur le capital,* à partir de 200 millions d'AF. et augmenterons l'impôt sur les tranches supérieures des traitements et salaires, nous imposerons les sociétés qui, par des dissimulations légales ou illégales, ne paient pas leur part de l'effort national.

D'un autre coté, les Radicaux de gauche, après avoir fait retirer du Programme commun les «Offices Fonciers» proposés par le Parti Socialiste, ont opté *pour des S.A.F.E.R. démocratisées* au niveau du canton et garantissant à la fois le droit de propriété et la possibilité, pour les jeunes agriculteurs, de s'installer plus facilement en bénéficiant d'avantages financiers particulièrement intéressants.

LE S.M.I.C. A 2400 F.

Le dispositif mis au point apparait logique, juste, simple et clair, si on lui ajoute *la nécessaire augmentation du S.M.I.C. à 2400 F.,* une mesure qui s'impose, non seulement pour des raisons sociales et humaines, mais également au plan économique, la relance étant favorisée par cette hausse du pouvoir d'achat.

Une relance qui profitera pleinement aux P.M.E. et aux artisans, car ces hausses de salaires n'amèneront pas, pour ces catégories, de supplément de charges, grâce à l'imputation complète du surcoût au budget de l'Etat que préconise le M.R.G.

Pour lutter contre le chômage, l'âge de la retraite sera avancé à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes.

NOUS VOULONS DE PLUS :

—pour *les jeunes*, des contrats de formation effectivement payés et la garantie de l'insertion ensuite, dans la vie active,

—pour *les femmes,* qu'elles bénéficient, à travail égal, d'un salaire égal, qu'en cas de décès de l'époux, le taux de la pension de reversion soit porté à 75%, et pour les femmes d'artisans et de commerçants, l'instauration d'un salaire, et le bénéfice des avantages de la Sécurité Sociale et de la retraite,

—pour *les personnes âgées,* outre la gratuité des transports, que le minimum vieillesse soit porté à 1300 Francs.

—pour *les travailleurs,* la sécurité de l'emploi,

—pour *les agriculteurs,* la garantie de leurs revenus, grâce à des contrats de 5 ans indexés sur le coût de la vie, passés entre l'Etat et la profession agricole et par secteur,

—pour *le commerce, l'artisanat et les P.M.E.* l'obtention de forfaits correspondant mieux à l'activité des uns et des autres, et moins de paperasseries bureaucratiques, l'exonération des cotisations d'assurance-maladie pour les artisans et petits commerçants retraités,

—pour *la petite épargne,* sa garantie par une indexation sur le coût de la vie.

—pour *les allocations familiales*, le relèvement de 50%,

—pour *les Anciens Combattants,* l'augmentation immédiate des pensions d'invalidité et que les commissions de réforme examinent avec plus d'humanité et de compréhension les dossiers de demandes de révision.

—pour permettre un dialogue véritablement démocratique, que les parlementaires se rendent, au moins une fois par an, dans tous les cantons.*

Les 12 et 19 Mars, vous aurez également un autre choix, tout aussi fondamental, à faire : dire avec nous qu'il faut enfin mettre en œuvre des dispositions pratiques et efficaces dans nos campagnes hauts-saônoises ou bien laisser faire l'actuelle politique qui favorise le développement tentaculaire des grandes agglomérations urbaines. Pour maintenir la vie dans nos campagnes, il faut en effet limiter les sommes versées à ces grandes métropoles et augmenter largement les crédits alloués aux communes rurales.

Dans le même esprit, *il faut,* par une politique rigoureuse, favoriser l'implantation de petites et moyennes entreprises et surtout d'artisans dans nos campagnes, faire en sorte que les agriculteurs qui produisent des richesses importantes puissent en recevoir une part plus juste et garantie.

Il faut que les transports publics permettent aisémment les déplacements des plus défavorisés, que des écoles enfantines soient créées pour permettre, dès le plus jeune âge, une égalité des chances ; *il faut* obtenir que soit mis fin aux transferts de charges supportées par les collectivités locales, aux lieu et place de l'Etat, rembourser la T.V.A. aux communes et mettre réellement l'administration au service des administrés.

POUR QUE L'ARGENT NE SOIT PLUS LA SEULE CONDITION DU BONHEUR,

POUR QUE LA DEVISE DE LA RÉPUBLIQUE : « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ » RETROUVE SON SENS,

POUR QUE LA FRANCE« INDÉPENDANTE, DEVIENNE, PAR LA CONCORDE ET LA SÉRÉNITÉ, LE PAYS DE LA JOIE DE VIVRE, DE L'ESPÉRANCE ET DE LA PAIX,

LE 12 MARS, VOUS VOTEREZ EN MASSE

Jacques MAROSELLI **Jean HERTZ**

VU LES CANDIDATS.

*—pour les bouilleurs de crus, que soit reprise la proposition de loi déposée par Jacques MAROSELLI lorsqu'il était député, en 1967, donnant satisfaction à leur principale revendication.

imb IMPRIMERIE MARCEL BON - VESOUL